

■ **Parasant SA**, à Genève, gestion et prise de participations, etc. (FOSC du 22.07.2002, p. 6). Les pouvoirs de Lopez Bregel Luis, ainsi que la procuration de Herbinière Marie-José sont radiés. Signature collective à deux, avec un administrateur ou avec Saurel Paul, a été conférée à Perez Beatriz, d'Espagne, à Lausanne. Procuration collective à deux, avec un administrateur ou avec Saurel Paul, a été conférée à Cantini Laura, de Münchwilen, à Genève, et Tames Benjamin, d'Espagne, à Morges.

Journal no 5513 du 15.05.2003  
(01000526 / CH-660.0.830.995-2)